



SOMMAIRE

Le mot du Maire
Informations port du masque
Coupe de bois forêt communale
Incivilités
Félicitations à nos bacheliers
Ramassage des végétaux
Renseignements
Eau / Assainissement et Electricité
Alerte canicule
Hommages
Agenda des associations
Idées de sortie en famille
Le Café des Sports
L'atelier de Mad'moiselle Gaïa
Remise de la récompense de la participation au défi de Pâques
Conseil du jardinier
Recette du mois
Jeux

Comité de rédaction

Jean-Claude Dougnac
Elsa Guingan
Véronique Parenti
Florence Villardi
Maryline Feuillerat
Geoffrey Zorzi

Rédaction administrative

Maryse Bordes
Nathalie Mailleau

Imprimé par la Mairie de
Mazères-s/-Salat

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATIONS MENSUEL



Passage du Tour de France à Mazères

le samedi 5 septembre à 14 h
(passage de la caravane vers 12 h)



COVID-19

PASSONS UN BON ÉTÉ AVEC LES BONS RÉFLEXES

8 conseils pour appliquer les gestes barrières

Pour un repas avec des proches

- ✓ Se laver les mains avant de manger et avant toute activité (jeux de société...).
- ✓ Éviter de partager les plats et de goûter dans l'assiette du voisin !
- ✓ Penser à aérer régulièrement. C'est aussi l'occasion de prendre l'air, même chez soi.



Pour rendre visite à ses grands-parents



- ✓ Rester à distance autant que possible et porter un masque.
- ✓ Abandonner les bisous collants pour les bisous volants.

Pour une sortie entre amis

- ✓ À la plage, poser sa serviette à distance des autres personnes.
- ✓ En balade, en ville ou à la campagne : chacun sa gourde, chacun son sandwich !
- ✓ En soirée, prévoir un verre par personne et écrire son nom dessus pour éviter de se tromper.



Le Mot du Maire

Mes chères concitoyennes, mes chers concitoyens,

Le thermomètre affiche des températures estivales élevées. Nous faisons un rappel dans ce bulletin sur les mesures à appliquer dans la cadre du plan canicule notamment pour les personnes les plus vulnérables.

J'espère que chacune et chacun peut profiter un peu de cette période de vacances malgré ce contexte particulier. Nous aspirons tous à un besoin de liberté pour se rencontrer, voir les amis, la famille, vivre des moments de convivialité, participer à des initiatives culturelles, faire la fête mais malheureusement tout cela est compromis, voire impossible pour certaines activités au vu de la crise sanitaire qui n'en finit pas ! Le virus continue de circuler, de se diffuser dans certains territoires ; il faut donc continuer de rester vigilant, être prudent, respecter les gestes barrières et les distanciations physiques. Les bilans publiés par l'Agence Nationale de Santé sont inquiétants ; les autorités n'excluent aucun scénario pour les semaines et les mois à venir. Le masque est maintenant obligatoire dans tous les lieux publics clos (nous publions la liste officielle dans ce bulletin).

Les travaux de mise en place du photovoltaïque par l'entreprise THYSEO à la salle du 1^{er} Mai sont terminés, l'installation est en service et produit de l'électricité. Le chantier des bâtiments Lacroix a débuté par la réfection du toit de la menuiserie, ensuite ce sera l'ancien boulodrome et les travaux se poursuivront par le bâtiment administratif et les garages. La pose des panneaux solaires se fera dans les prochaines semaines ainsi que les travaux de raccordement. L'entreprise THYSEO refait 2 400 m² de toiture ce qui permettra d'avoir nos bâtiments hors d'eau avec une toiture neuve.

Pour la rue du stade, les travaux sont reportés en raison d'un surcoût de 30% par rapport au projet initial suite à l'obligation de la réfection totale du pluvial. Il y a donc obligation pour la commune de revoir le plan de financement, de revenir vers nos partenaires Conseil Régional et Conseil Départemental pour revaloriser le niveau des subventions. Par ailleurs le Département a demandé à ce que le pont de Mazères et la route restent ouverts car le pont de Salies sera fermé pendant deux mois en septembre et en octobre. Les garages du presbytère ont été démolis en raison d'un risque majeur de sécurité car le bâtiment menaçait de s'écrouler. Au mois d'août nous allons commencer à préparer la rentrée scolaire. L'organisation devra appliquer le protocole qui sera imposé par l'Education Nationale. Nous souhaitons que la situation sanitaire nous permette une rentrée scolaire qui puisse accueillir tous les élèves à l'école avec un fonctionnement normal de l'accueil en périscolaire.

La Communauté de Communes offrira à chaque élève comme les années précédentes les fournitures scolaires pour les classes du primaire. Elles leur seront remises par les élus le jour de la rentrée.

Les élections de l'exécutif du conseil communautaire ont eu le 17 juillet. Francois Arcangeli a été réélu Président. J'ai pour ma part été réélu 1^{er} Vice-Président en charge des Finances et des Ressources Humaines. L'objectif c'est d'avoir une Communauté de communes solidaire, respectueuse de l'identité et de la diversité de chacune des communes, de chaque bassin de vie, avec la volonté de bâtir un projet de territoire équilibré, répondant aux aspirations et aux besoins de ses habitants, de ses acteurs économiques, culturels, sportifs et associatifs. Le projet phare de ce début de mandat sera la création de la zone d'activité de Montsaunès ; les travaux devraient débuter avant la fin de l'année. Cette zone permettra à de nombreuses entreprises de s'installer ou de se développer sur notre territoire créant ainsi des richesses et de l'emploi.

Autre axe essentiel du projet : avoir une Communauté de communes au service des communes et de leurs habitants.

Le tour de France traversera notre village le 5 septembre à 14 h. Si les conditions sanitaires le permettent nous vous proposerons une initiative festive.

Nous nous retrouverons dans le respect des gestes barrières et la distanciation physique. Je vous souhaite un bon mois d'août, et pour celles et ceux qui peuvent partir en vacances soyez prudents.

Bien à vous,

Le Maire,
Jean-Claude DOUGNAC

A partir du 20 juillet 2020 :
Le port du masque est OBLIGATOIRE dans les lieux suivants :

INFORMATION

#COVID19

LISTE DES LIEUX OÙ LE MASQUE EST OBLIGATOIRE :

- Salles d'auditions, de conférences, de réunions, de spectacles ou à usage multiple, y compris les salles de spectacle et les cinémas.
- Restaurants et débits de boissons.
- Hôtels et pensions de famille.
- Salles de jeux.
- Etablissements d'éveil, d'enseignement, de formation, centres de vacances, centres de loisirs sans hébergement.
- Bibliothèques, centres de documentation.
- Etablissements de culte.
- Etablissements sportifs couverts.
- Musées.
- Etablissements de plein air.
- Chapiteaux, tentes et structures.
- Gares.
- Hôtels-restaurants d'altitude.
- Etablissements flottants.
- Refuges de montagne.
- Magasins de vente, centres commerciaux.
- Administrations et banques.
- Marchés couverts.

Pour les établissements ne figurant pas dans cette liste, le responsable de l'établissement peut le rendre obligatoire.



Coupe de bois de la forêt communale : ouverture du rôle d'affouage



Le conseil municipal propose aux habitants de Mazères, du bois de chauffage selon les conditions suivantes :

- Un prix de vente de 26 € le stère soit 260 € la pile
- Les piles sont composées d'environ 50 % de bois dur (chêne, hêtre, châtaignier) et 50% de bois blanc (tremble) coupé principalement en novembre 2019
- La vente de pile de bois est limitée à 2 par personne
- Inscriptions en mairie du 17/08/2020 au 07/09/2020
- Le tirage au sort des lots aura lieu à la mairie le **11/09/2020 à 18 h**



Incivilités



Le samedi 11 juillet, les bougies et cierges de l'église ont été brûlés. Toute la réserve de cierges et bougies a été allumée, de la cire a été répandue sur le sol de l'église. Une boîte d'allumettes était sur place. Les conséquences auraient pu être graves.

Arrêté municipal

Rappel : l'accès à la maison Montariol, propriété de la commune est interdit par arrêté municipal. Il est dangereux de pénétrer dans le bâtiment.

Des enfants de 11 à 12 ans ont été aperçus plusieurs fois sur le balcon de la bâtisse.

Félicitations à nos bacheliers

Félicitations à nos nouveaux bacheliers : Nolwenn Ader, Jason Bauer, Victor Pintat Farcet, Lucas Génolini et Tao Legrix. Si par mégarde des noms de lauréats ont été omis, nous les prions de bien vouloir nous en excuser. Nous souhaitons à tous ces jeunes une pleine réussite dans la poursuite de leurs parcours ou dans leur entrée dans la vie active.



Ramassage des végétaux

Nous vous rappelons qu'un ramassage des végétaux est effectué tous les lundis matins à Mazères par les employés communaux. Nous vous remercions de ne pas laisser les déchets verts en vrac sur les trottoirs mais de les mettre sous forme de fagots ou dans des sacs facilement manipulables. Nous vous remercions de veillez à ce que les charges ne soient pas trop lourdes pour nos agents.



Renseignements Eau / Assainissement et Electricité

Pour toutes questions relatives à l'assainissement et à l'eau potable merci de bien vouloir contacter le SMEA Réseau 31 (Syndicat Mixte de l'Eau et de l'Assainissement de la Haute-Garonne) à Saint-Gaudens.

Tél : 05.62.00.72.80

Site internet : www.reseau31.fr

Seuls les habitants du quartier de la Laque doivent contacter le SIE des Vallées de l'Arbas et du Bas-Salat.

Tél 05.61.90.58.40

Pour tous renseignements concernant le réseau électrique public et notamment les demandes de nouveaux branchements merci de contacter le SDEHG (Syndicat Départemental d'Electricité de la Haute-Garonne).

Tél : 05.34.31.15.00

Site internet : www.sdehg.fr

Lien pour téléchargement de la demande de branchement :

https://www.sdehg.fr/dem_branchement4.pdf

Alerte Canicule



ATTENTION CANICULE

Buvez de l'eau et restez au frais

Évitez l'alcool

Mangez en quantité suffisante

Fermez les volets et fenêtres le jour, aérez la nuit

Mouillez-vous le corps

Donnez et prenez des nouvelles de vos proches

Continuez à respecter les gestes barrières contre la COVID-19

Lavez-vous les mains régulièrement

Portez un masque

Respectez une distance d'un mètre

EN CAS DE MALAISE, APPELEZ LE 15

Pour plus d'informations :
0 800 06 66 66 (appel gratuit)
solidarites-santa.gouv.fr - [#meteo_fr](https://twitter.com/meteo_fr) - #canicule

Les élus restent mobilisés pour l'entraide auprès de nos aînés. En effet les jours d'alerte canicule un relais téléphonique et/ou physique est organisé afin de s'assurer que chacun puisse vivre ces journées dans les meilleures conditions possibles.

Tél : 05.61.97.48.22

Homages



Pilar DILOY épouse LOZE
décédée le 2 juillet à Saint-Gaudens

C'est à Codos-province de Saragosse en Espagne se trouve le berceau de la famille Diloy .

En 1914, dans le cadre d'un accord économique entre les gouvernements des 2 pays, Antonio et Maria son épouse émigreront en France ,dans la région toulousaine dans un premier temps. La famille rejoindra Salies quelques années plus tard ,ou le père sera employé à la carrière d'ophite, de la ville, la maman occupée par les taches ménagères et ses 4 garçons.

A Salies naitra Pilar la petite dernière le 9/08/1925.

Après une courte scolarité, Pilar comme beaucoup de filles à cette époque, s'occupera d'activités ménagères de service chez des particuliers.

Puis elle rencontrera Jeannot Loze, le papetier maziérien, qu'elle épousera le 27/01/1945.

Le couple aura 3 enfants, André, Francis et Chantal.

Après un court séjour de 18 mois à Orleans-usine Renault, le mal du pays les ramènera au village.

En 1960 Jeannot reprendra le travail à l'usine, Pilar au tabac –recette fiscale de ses beaux parents à La Carretere.

Ce sera ensuite, la construction de leur maison ,Chemin du latéral et l'ouverture 5, Rue M. Loubens du Tabac Articles de chasse et pêche. Jean fin spécialiste de conception de cannes à pêche et d'appâts, Pilar dynamique Commerçante d'un négoce ouvert tôt fermé tard, firent de ce lieu une référence.

Viendra enfin l'heure de la retraite, gravement perturbée par le décès de l'époux en 2000.

Pilar trouvera auprès de ses enfants le soutien attendu, jusqu'à la maladie et le handicap qui la conduiront aux Génévriers à Saint-Martory, en février 2019.

De caractère enjoué, appréciée de son voisinage, fidèle en amitié, Pilar laisse l'image d'une dame simple, qui laisse de nombreux regrets .

La communauté villageoise apporte amitié et réconfort à André, Francis ,Chantal et leurs proches.



Marie Louise FEUILLERAT épouse BONZON
décédée le 7 juillet à Verdun sur Garonne

Marie Louise Bonzon née Feuillerat nous a quittés.

Née dans une des plus anciennes familles maziériennes, le 25/03/ 1925, de Justin et Hélène, couple d'agriculteurs installés dans la ferme d'origine, rue des figuiers.

Après une scolarité locale, elle rejoindra le collègue de St Girons, puis Toulouse ou elle apprendra la sténo dactylo .Elle sera alors recrutée à la Régie Autonome des Pétroles-RAP- devenue Elf à Bous-sens.

Elle épousera François Bonzon, employé de la RAP comme elle en 1945 au village.

En 1946 le départ d'une partie des activités de Bous-sens étant transférée à Martigues, le couple décidera de rester au pays : elle aidant les parents à la ferme, lui ouvrant un atelier de réparation de matériel agricole dans une des dépendances.

Au milieu des années 50, l'opportunité de rejoindre la RAP à Pau se présentant, le couple avec Robert le fils aîné, déménagera. Là naitront Jean Pierre – Adjoint au Maire de Mazères de 1995 à 2001, puis Mylène.

Enfin l'âge de la retraite sonnera en 1977et ce sera le retour dans la maison familiale.

La disparition de son époux en 2007 marquera sa vie, mais l'attachement aux siens la comblait.

Dynamique, discrète, tournée vers les autres, elle portait toujours l'enthousiasme hérité de Justin le père.

Une grande volonté l'animait, ses promenades ces derniers mois, avec le déambulateur en témoignent.

Cette silhouette frêle et souriante manque déjà dans les rues du village, dans ses visites hebdomadaires en mairie ou à l'agence postale.

A Robert, Jean-Pierre, Mylène, à leurs proches, nous transmettons nos amitiés.

Association les amis du musée du papier

Le 1^{er} juillet 1994, la société L. LACROIX Fils, à Mazères-Sur-Salat fête ses 100 ans. A cette occasion, l'entreprise, riche en objets anciens, d'archives industrielles et d'une belle histoire sociale et ouvrière, envisagea la création d'une exposition permanente. Celle-ci, retracerait le passé et l'évolution depuis sa naissance à Angoulême, puis à Mazères, jusqu'à cette date.

Sous l'impulsion du PDG JP. TARDI, fut engagée la démarche de transformation de son ancien laboratoire, en lieu d'exposition.

De même furent fait appel à une ethnologue Anes MENGELLE et une Scénographe Malika BOUDELLAL. Enfin, Denis PEAUCELLE, conservateur du Musée d'ANGOULÈME apportera un précieux concours à la qualité de l'exposition réalisée.

- Une salle présente la vie et l'œuvre de Léonide LACROIX, le fondateur et la vie sociale de l'entreprise.

- Les anciennes paillasses du labo transformées en vitrine présentent le cheminement, de la matière première, la fabrication de la pâte et du papier, la confection du cahier à rouler ...

-Un espace vidéo retraçant la vie de l'usine, une superbe collection d'affiches publicitaires de 1894 à 1950 et de la centaine de différents cahiers fabriqués, à travers un siècle et demi d'activité complètent la visite.

Peu après sa création, une convention liera la société et la mairie pour la gestion de l'espace.

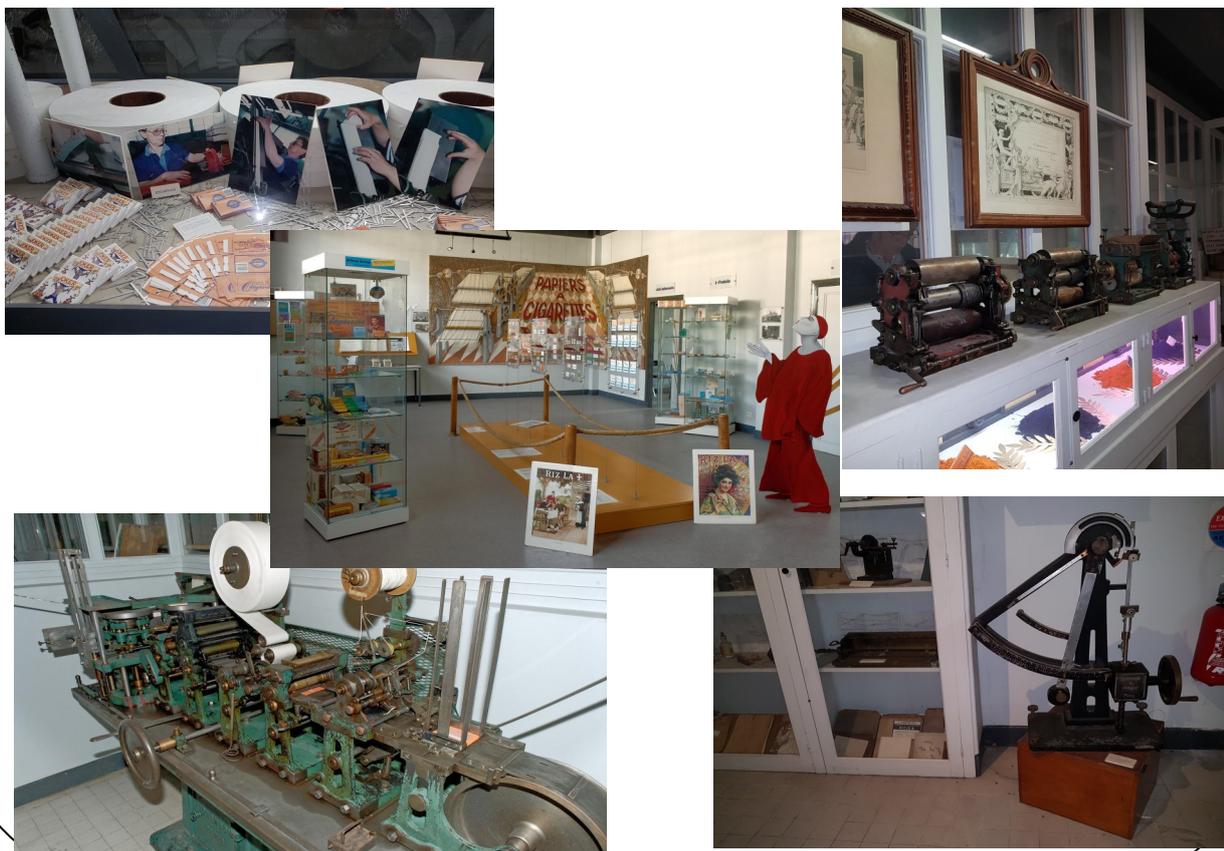
Avec la cessation de l'activité papetière sur le site, ce sera la cession à la commune avec l'ensemble du patrimoine foncier et immobilier RIZ LA +.

Enfin naîtra en 2018, l'ASSOCIATION DES AMIS DU MUSÉE DU PAPIER, composée d'anciens ouvriers de la papeterie et de passionnés de la vie ouvrière de ce village, ayant pour principal objectif de faire connaître et vivre cette mémoire. Et pour ce, assurent à titre bénévole, l'animation du site et les visites guidées.

OUVERTURE EN JUILLET ET AOUT 2020

Jeudi, Vendredi, Samedi de 15H à 18H

Informations réservations 0561974822 - 0609204340–asso.museerizlacroix@orange.fr



Idées de sortie en famille

Parc de la DEMI-LUNE à Lannemezan

Activités proposées : parc animalier, petit train, mini-ferme, aire de jeux, accrobranche, tyrolienne, bistrot, aire de pique-nique, etc. ...

Spécificité : parc tenu par un ESAT (Etablissement et service d'aide par le travail)

Prix : 10€/personne

Plus d'informations : <http://www.parc-lannemezan.com/fr/>



La Ferme du Paradis à Rieumes

Activités proposées : parc animalier, jeux aquatiques & gonflables, petit train, aire de pique-nique, manèges

Spécificité : possibilité de devenir soigneur d'un jour

Prix : 7,5€/personne (-12 ans) / 8,5€/personnes (+12 ans)

Plus d'informations : <http://www.fermeduparadis.com/horaires-et-tarifs.ws>



Animaparc à Le Burgaud (à 35 min de Toulouse)

Activités proposées : parc animalier, parc d'attraction, forêt des dinosaures

Spécificité : sensations fortes garanties

Prix : 16,9€/personne

Plus d'informations : <https://www.animaparc.com/>



Randonnées familiales

- Cascade de NERECH à Les Bordes sur Lez
- Cascade d'ARS à Aulus les Bains
- La voie verte de Mazères sur Salat à Saint-Girons
- Lac de Bareille à Bourg d'Oueil
- Pic de la Paloumère au Portet d'Aspet



MCS Rugby

C'est sous une belle journée ensoleillée que l'Assemblée Générale du MCS Rugby s'est déroulée au Stade de Bouque de Lens exceptionnellement dans les tribunes. Protocole sanitaire oblige.

Les joueurs et leurs coachs s'étaient réunis dans la journée pour un petit parcours de « santé ». Après avoir présenté les rapports : moral, financier et salué l'engagement du Président Patrick Massa qui tire sa révérence, le club s'est retrouvé pour un apéritif chez Kiki à St-Martory.

Suite à cette Assemblée, le nouveau bureau a été constitué :

Président : CARBONNEAU Joël

Co-Président : PONSOLLE Joël

Secrétaire Générale : PARENTI Véronique

Secrétaire Adjoint : CANUT Denis

Trésorière : SERRANO Sandra

Trésoriers Adjoint : MAGNET UDAVE Nicole – RIBERE Daniel

De nouveaux membres ont été élus : Alcaraz laetitia - Bertin Guillaume - Boudier Sandrine - Bonnaventure Alix – Castex Sabine – Estaque Michel - Hof Sébastien - Lamarque Nicolas – Tribout Eric

Pour la partie sportive :

Equipe Séniors 1 : Marcel Joël – Ribère Vincent

Soigneurs : Bertin Guillaume – Estaque Patrick

Equipe Séniors 2 : Galey Mathieu – Laurac Jonathan – Dupuy Julien

Soigneur : Serrano J.Luc

EDR : Responsables Galin Christelle – Pugibet Roselyne -

Administration : Alcaraz Laetitia – Castex Sabine

Les entraînements des équipes séniors ont repris. Jusqu'à fin août le mardi et le jeudi à 19h30.

La reprise du Championnat est fixée au 20/09. Premier match à domicile face à Montesquieu.

Recrues : Lagerle Florian (retour) – Gauthier Renaud (retour) – Ramalingom Pablo (reprise) Arcangeli Léo (reprise) – Arcangeli Rémi (Castanet) – Rozes Yesa Rémy (Muret) – Eliautout Mickael (UCF) – Boue Icart Flavien (reprise) -

Juniors qui montent : Grezit Gabriel – Laffage Hugo – Rata Quentin

Départ : Souquet Maxime (Rieumes)



Association les Apartés

Sacré covid!

Le festival véritable temps fort de l'association a été annulé...

Les adhérents ont tout de même continuer cahin caha de faire du théâtre.

Des textes, des vidéos, des échanges ont jalonné ces périodes de confinement et nous comptons bien préparer un spectacle en août, bal masqué ou non, visible le 28 ... si tout va bien...

Concernant la rentrée, nous prenons déjà les nouvelles inscriptions:

Reprise le 15 septembre

Pour les horaires merci de nous contacter par mail:

Associationlesapartes@gmail.com

Objet: inscription

Bel été à vous!

MCS MONTAGNE

✓ **Samedi 8 et dimanche 9** : but refuge de Larribet, accès Balaitous, départ 7 h, Responsables N. Sirgue 05.61.88.72.03 et R. Calvayrac 06.78.19.03.07.

✓ **Mercredi 12** : But cap des Closos, accès Pla de beret, départ 7 h, responsables Y. Cazes 06.14.78.14.00 et C. Saint-Blancat 06.71.59.93.29.

✓ **Dimanche 16** : but Etang de Rius, accès tunnel de Vielha, départ 8 h, durée 4 h 30, responsables N. Sirgue 05.61.88.72.03 et N. Pujol Galy 06.85.24.25.56.

✓ **Samedi 22** : but Arbizon, accès granges de Lurgues, départ 7 h, durée 6 h 30, responsables A. Bagur 06.70.93.02.41 et J. Sirgue 05.61.88.72.03.

✓ **Mercredi 26** : but étang d'Appy, accès Appy, départ 7 h, durée 4 h 15, responsables C. Arauz 06.82.06.77.30 et J.P. Speziali 06.33.05.54.58.



Créé au début du siècle dernier, le café de Mazères en a vu passer des 3^{ème} mi-temps. En 1962, Pierre et Odette AJAS originaires de Seix tombent à leur tour sous le charme de Mazères-sur-Salat après avoir passé 10 ans aux Etats-Unis où ils ont donné naissance à Martine. Ils décident de reprendre le café à Honoré Dupeyron.

Ils tiendront le café-restaurant pendant une vingtaine d'année, pieds, ris de veau, gras double ... deviendront les spécialités d'Odette et le café le point central de la commune .

Martine grandira dans ce milieu au rythme des services, puis naturellement participera à la vie professionnelle du restaurant. En 1982, elle développe l'affaire en créant un hôtel proposant des formules en demi pension et pension complète.

La même année, elle épouse Guy Borde originaire de Luchon et de cette union naîtra Pierre et Florence.

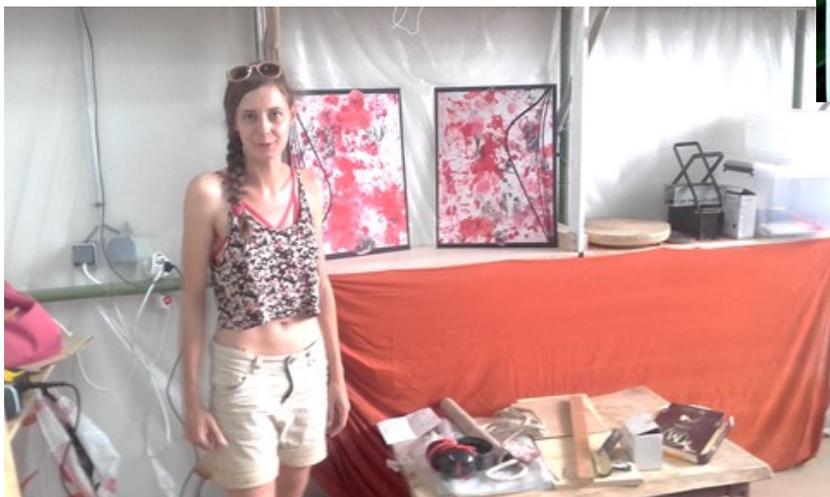
C'est à la retraite bien méritée de son père que Martine reprendra l'affaire en 1993.

Quelques années plus tard, c'est au tour de Florence de se lancer dans l'aventure. Elle débute ses études de cuisine par un BAC Pro, puis un BTS en se perfectionnant en pâtisserie sous l'œil attentif de sa grand-mère, pour intégrer officiellement à son tour l'entreprise familiale en tant que cuisinière.

En 2013, au décès de sa grand-mère, c'est Pierre qui rejoint la société où il aura en charge l'accueil et le service.

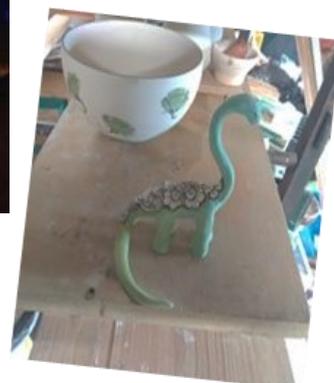
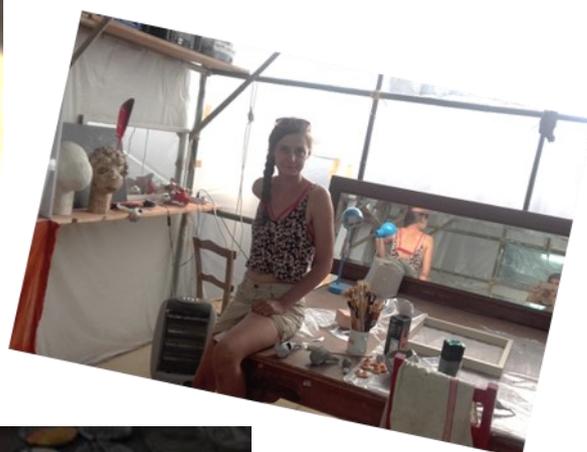
Une histoire de famille qui dure et perdure pour le grand bonheur des mazériens comme des gens de passage qui osent pousser la porte de cette entité mazérienne.





Gaïa Trouis, jeune plasticienne, autodidacte, installée dans la zone Lacroix, propose à la vente ses créations très originales et très variées allant de la céramique, à la couture en passant par le papier mâché ou le dessin.

Vous pouvez ainsi découvrir ses œuvres : bijoux, vêtements accessoires, tableaux.....et passer commande si vous le souhaitez.



Retrouvez-la également sur facebook et instagram :
« L'atelier de Mad'moiselle Gaïa »
trouis.gaia@gmail.com

Remise des récompenses de la participation au défi de Pâques

C'est la création de Nancy Fortier qui a remporté le concours. Il s'agissait d'un œuf peint à l'image de la Terre enveloppé par la phrase « un nouveau monde est à naître » visible au dos des tee-shirts et sous titrée par la citation suivante « Il est l'âge d'aimer et de respecter la vie », visible sur le devant du tee-shirt.

La mairie a offert un tee-shirt à tous les enfants participants.

Le beau sourire de Nancy Fortier gagnante du défi



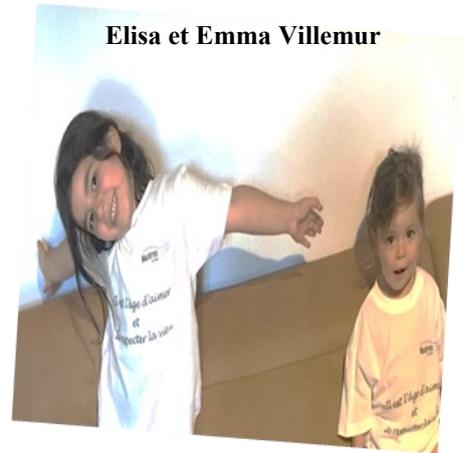
Mathéis et Timaël Parra



Lise et Claire Gardelle, Ilana et Anaé Iriart



Inés Aléjos au milieu



Elisa et Emma Villemur



Baptiste et Robin Dougnac



Margot et Louis Courtoux

Conseil du jardinier

Que faire en août pour le potager ?

Au potager en août, binez régulièrement pour optimiser les arrosages, arrosez copieusement le potager, de préférence le soir et paillez pour conserver la fraîcheur.

Ensuite, chouchoutez votre potager :

- Taillez et pincez les aubergines, tomates, melons et cucurbitacées.

- Buttez les choux d'hiver et les poireaux.

Traitez préventivement vos légumes avec des purins (prêle, ortie), surveillez l'oïdium.

- Sur les végétaux sensibles, posez des filets contre les altises et les piérides.

Il est également l'heure de :

- Semer : betteraves, carottes, cerfeuil, choux, épinards, fèves, laitues et autres salades, navets, oignons blancs, radis.

- Planter ou repiquer : brocolis, choux, poireaux et salades.

- Bouturer le laurier-sauce, le romarin, la sauge et le thym.

- Marcotter les fraisiers.



En août, ramassez et faites sécher des herbes aromatiques, puis faites vos graines potagères.

Recette du mois

Pour 6 personnes

Pizza aux Fruits

- Déroulez la pâte sablée sur une plaque de cuisson. Piquez-la à l'aide d'une fourchette et faites-la cuire pendant 12 minutes. Laissez refroidir.

Thermostat 6 (180°C)
Cuisson : 12 mn
- Dans un grand bol, ajoutez du fromage frais de type Philadelphia, du sucre, ainsi que de l'essence de vanille. Battez le mélange jusqu'à l'obtention d'une mousse onctueuse. Déposez la préparation sur la pâte sablée et étalez-la.

250 g fromage blanc
30 g de sucre en poudre
Quelques gouttes d'extrait de vanille
- Ajoutez des fruits sur le dessus. Déposez la tarte au réfrigérateur pendant 2 heures avant de servir.

2h

Rébus

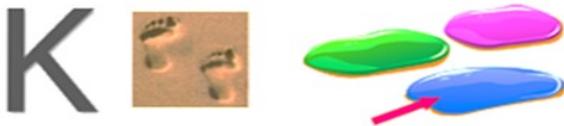


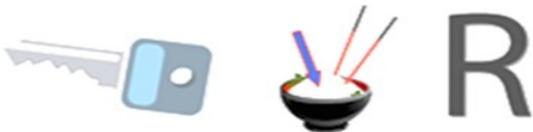
Devinette du jour.com





















Correction des mots croisés du mois dernier :

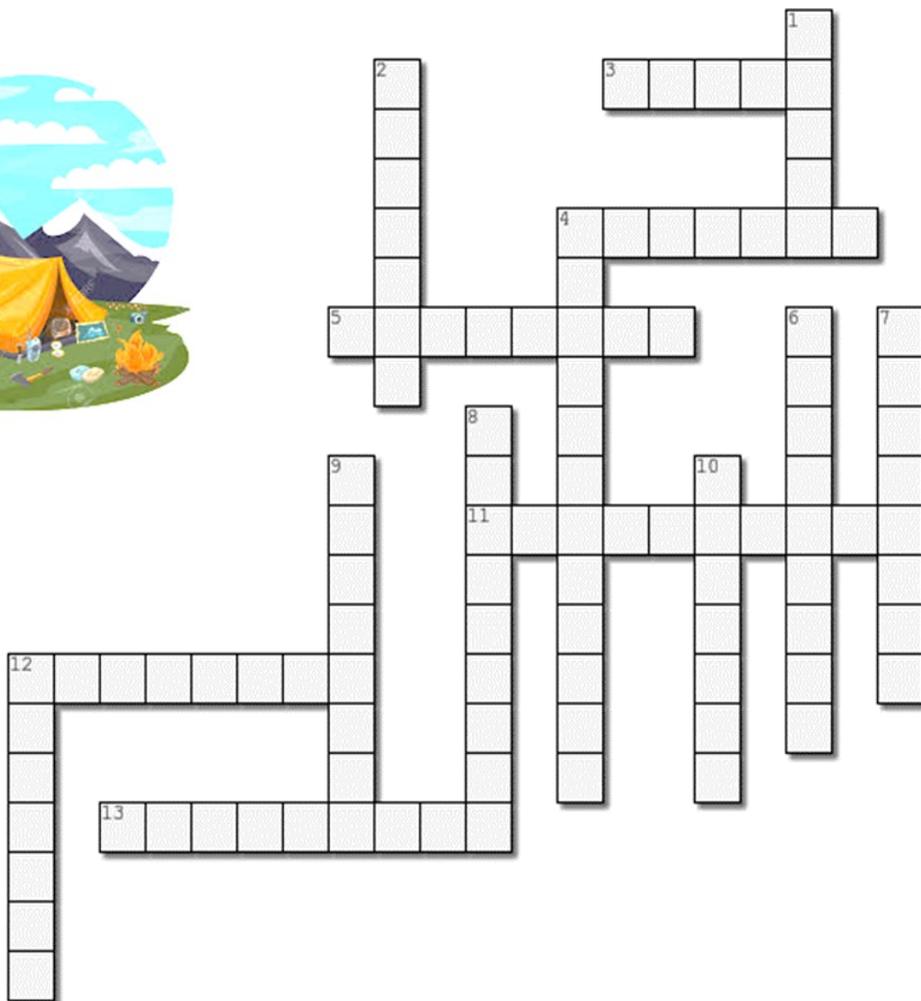
Horizontal : 1 commun 4 Matronne 6 théâtre 9 rugby 11 Salat 14 promenade 15 raisins

Vertical : 1 Carretere 3 papier 5 figuiers 7 écoles 8 Pyrénées 10 Latéral 12 Loubens 13 Lacroix

Les mots croisés avec comme thème
les activités de l'été



Les mots croisés ci-dessous



Horizontal

3. On y fait des découvertes tout en restant au frais
4. Avec un indice 50, c'est mieux
5. Indispensable en cette saison
11. A voiles, à rames, ou à moteurs
12. Sur tout type de piste
13. Dans un hamac, le temps s'arrête

Created using the Crossword Maker on TheTeachersCorner.net

Vertical

1. Quand ça mord, c'est bien
2. Se pratique dans n'importe quel lieu
4. Sport collectif sur sable
6. Evénements culturels beaucoup reportés cette année
7. Activité la plus prisée en été
8. A chacun son niveau, l'essentiel sont les chaussures
9. Cuisine conviviale en extérieur
10. Elles peuvent être sportives ou digestives
12. Logement préféré des petits

MAIRIE	Ouverture : lundi, mardi, mercredi et vendredi : de 15 h à 18 h 30 - Tél : 05.61.97.48.22 ; e-mail : mairie-mazeres2@wanadoo.fr Tél (permanences élus) : 07.85.33.79.52 ; Tél du Maire : 06.70.30.83.21 Nouveau site internet : www.mazeres-sur-salat.fr															
AGENCE POSTALE COMMUNALE	Ouverture : lundi, mercredi, vendredi et samedi : de 9 h à 12 h															
MEDIATHEQUE	Mercredi et samedi : 10 h à 12 h Rue des Figuiers. Tél : 05.61.97.46.52															
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CAGIRE GARONNE SALAT	Accueil : 05.61.98.49.30 Aides Ménagères : 05.61.97.85.94 Services de Soins : 05.61.98.49.35															
GENDARMERIE	Salies-du-Salat - Tél. : 05.61.90.51.17															
POMPIERS - SAMU	Appel de Secours : 18 Samu : 15															
CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES DE SALIES-DU-SALAT	Ouverture les lundis et jeudis de 9 h à 12 h Tél : 05.61.90.80.00 Fax : 05.61.90.80.01															
CENTRE DES IMPOTS	Place du Pilat 31800 SAINT-GAUDENS - Tél : 05.61.94.80.70 Réception du public du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h, fermé le mercredi et vendredi après-midi et matin sur RDV.															
ENEDIS	Dépannage électricité : 09 72 67 50 31															
GRDF	Dépannage gaz : 0 800 473 333															
SYNDICAT MIXTE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT (SMEA)	Dépannage fuite d'eau : Tél : 05.62.00.72.80															
DECHETTERIES	<ul style="list-style-type: none"> • Mane : - du lundi au samedi : 8h30-12h et 13h30-18h • Saint-Martory : - mardi, mercredi, vendredi, samedi : 8h30-12h et 13h30-18h - jeudi : 14h-18h 															
SECURITE SOCIALE	CPAM - 2, rue Emile Zola BP 184 -31800 St-GAUDENS - Tél : 3646															
C.A.F.	CAF de la Hte-Garonne, antenne de Saint-Gaudens - 39, bd Charles de Gaulle 31800 SAINT-GAUDENS. Accueil lundi, mardi et jeudi de 8 h 30 à 16 h 30															
ASSISTANTE SOCIALE	Mme Marielle DOMENC tient sa permanence les mardis matins de 9 h à 12 h à la Maison des Solidarités à Salies - Tél : 05.61.97.88.92															
M.S.A.	Permanences téléphoniques les mardis et jeudis matins au 05.62.34.39.95															
SERVICES DE SANTE A MAZERES	<table style="width: 100%; border: none;"> <tr> <td>Médecin Dr FAURE</td> <td style="text-align: right;">05.61.97.48.59</td> </tr> <tr> <td>Pharmacie - Matériel médical M. DINTILHAC</td> <td style="text-align: right;">05.61.97.46.08</td> </tr> <tr> <td>Eric VIALAS, Anick SANHES Infirmiers</td> <td style="text-align: right;">06.81.68.19.01</td> </tr> <tr> <td>S.C.P. Kiné Sport Santé</td> <td style="text-align: right;">05.61.90.33.22 (St-Martory)</td> </tr> <tr> <td>Christian DEDIEU, kinésithérapeute</td> <td style="text-align: right;">06.25.10.39.68 (Mazères)</td> </tr> <tr> <td>Taxis Mazériens (conventionnés)</td> <td style="text-align: right;">05.61.97.54.27</td> </tr> <tr> <td></td> <td style="text-align: right;">06.17.24.51.12</td> </tr> </table>	Médecin Dr FAURE	05.61.97.48.59	Pharmacie - Matériel médical M. DINTILHAC	05.61.97.46.08	Eric VIALAS, Anick SANHES Infirmiers	06.81.68.19.01	S.C.P. Kiné Sport Santé	05.61.90.33.22 (St-Martory)	Christian DEDIEU, kinésithérapeute	06.25.10.39.68 (Mazères)	Taxis Mazériens (conventionnés)	05.61.97.54.27		06.17.24.51.12	
Médecin Dr FAURE	05.61.97.48.59															
Pharmacie - Matériel médical M. DINTILHAC	05.61.97.46.08															
Eric VIALAS, Anick SANHES Infirmiers	06.81.68.19.01															
S.C.P. Kiné Sport Santé	05.61.90.33.22 (St-Martory)															
Christian DEDIEU, kinésithérapeute	06.25.10.39.68 (Mazères)															
Taxis Mazériens (conventionnés)	05.61.97.54.27															
	06.17.24.51.12															
PHARMACIES DE GARDE	<table style="width: 100%; border: none;"> <tr> <td>02.08 Ph. Des Thermes</td> <td>Salies</td> <td style="text-align: right;">05.61.90.56.51</td> </tr> <tr> <td>09.08 Ph. Du Salat</td> <td>Mazères</td> <td style="text-align: right;">05.61.97.46.08</td> </tr> <tr> <td>15 & 16.08 Ph. Des 3 tours</td> <td>Aurignac</td> <td style="text-align: right;">05.61.98.90.11</td> </tr> <tr> <td>23.08 Ph. Cazelles</td> <td>Martres</td> <td style="text-align: right;">05.61.98.80.13</td> </tr> <tr> <td>30.08 Ph. De Mane</td> <td>Mane</td> <td style="text-align: right;">05.61.90.55.50</td> </tr> </table>	02.08 Ph. Des Thermes	Salies	05.61.90.56.51	09.08 Ph. Du Salat	Mazères	05.61.97.46.08	15 & 16.08 Ph. Des 3 tours	Aurignac	05.61.98.90.11	23.08 Ph. Cazelles	Martres	05.61.98.80.13	30.08 Ph. De Mane	Mane	05.61.90.55.50
02.08 Ph. Des Thermes	Salies	05.61.90.56.51														
09.08 Ph. Du Salat	Mazères	05.61.97.46.08														
15 & 16.08 Ph. Des 3 tours	Aurignac	05.61.98.90.11														
23.08 Ph. Cazelles	Martres	05.61.98.80.13														
30.08 Ph. De Mane	Mane	05.61.90.55.50														
MEDECINS DE GARDE	<p>Pour joindre un médecin composer le 15 ou le 3966:</p> <ul style="list-style-type: none"> • tous les soirs de la semaine après 20 h • du samedi 12 h au lundi 8 h, et les jours fériés 															